GUIDES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES D'ICAV

Envisager une recherche de ses origines

Guide à l'intention des personnes adoptées à l'international sur les origines, l'identité et les retrouvailles

Version révisée en octobre 2026 |



Œuvre : Genesis, de Jonas Haid (personne adoptée en Corée du Sud et vivant en Allemagne)

À toutes les personnes adoptées, où qu'elles vivent. Vous pouvez entreprendre des recherches, faire une pause, les reprendre plus tard ou décider de ne pas chercher. Ce choix vous appartient.

www.intercountryadopteevoices.com

À propos de ce guide

Ce guide s'adresse aux personnes adoptées à l'international qui envisagent de rechercher leurs origines, leur identité, leur histoire ou des membres de leur famille biologique. Il propose des démarches concrètes, des questions à se poser ainsi que des informations sur les risques et les formes de soutien possibles. Il peut aussi être utile aux proches, aux personnes de confiance et aux professionnels auxquels une personne adoptée demande de l'aide.

Chaque adoption et chaque recherche sont différentes. Les archives, les lois, les organismes et les pratiques de recherche varient selon les pays et les époques. Ce guide est une ressource d'information générale ; il ne remplace pas un conseil juridique, clinique ou génétique personnalisé. Pour les décisions ayant des conséquences juridiques ou touchant à la vie privée ou à la santé, adressez-vous à des professionnels indépendants et dûment qualifiés.

Certaines pages abordent la séparation, l'incertitude, les traumatismes, d'éventuelles pratiques illicites et les difficultés liées aux retrouvailles. Avancez à votre rythme. Vous pouvez sauter des sections et y revenir quand vous le souhaitez.

À propos des mots employés

Ce guide emploie l'expression « famille biologique ». D'autres personnes adoptées et familles préfèrent parler de « famille de naissance », « famille d'origine », « première famille » ou « famille naturelle ». Certaines séparations ont eu lieu sous la contrainte, dans des situations de crise ou à la suite d'actes répréhensibles. Nous ne supposons donc pas que tous les enfants ont été confiés volontairement à l'adoption ou abandonnés.

Sommaire

1 Introduction : ce que signifie rechercher ses origines
2 Décider de rechercher ou non
3 Se préparer sur le plan émotionnel et trouver du soutien
4 Comprendre son adoption et accéder aux documents
5 Choisir une démarche de recherche
6 Rechercher dans le respect de la sécurité et de l'éthique
7 Tests ADN et généalogie génétique
8 Lorsqu'une personne est retrouvée
9 Lorsque les réponses restent inconnues
10 Ressources et informations complémentaires
Fiches de travail et modèles pratiques

1 Introduction : ce que signifie rechercher ses origines

Pour beaucoup de personnes adoptées à l'international, la recherche des origines est une démarche profondément personnelle. Certaines souhaitent retrouver leur famille biologique ; d'autres recherchent des informations sur leurs premières années de vie, leur nom d'origine, les circonstances de leur adoption, leur culture, leur langue ou les personnes et les lieux auxquels elles se sentent liées.

Il n'existe pas de raison unique de chercher, pas d'âge idéal pour commencer, et aucune obligation de le faire.

Chaque personne adoptée a le droit de définir elle-même ce que signifie rechercher ses origines, de choisir le moment où elle se sent prête et de décider jusqu'où elle souhaite aller.

Au sein d'InterCountry Adoptee Voices (ICAV), j'écoute depuis près de trente ans des personnes adoptées du monde entier raconter leur expérience de recherche et de retrouvailles. J'ai appris qu'une recherche n'aboutit pas toujours à des réponses et que retrouver sa famille biologique n'apporte pas nécessairement un sentiment d'apaisement ou de résolution. Pour certaines personnes, les retrouvailles ouvrent la voie à des relations durables. Pour d'autres, elles suscitent des émotions complexes, du chagrin ou de nouvelles questions. Certaines ne retrouvent jamais leurs proches, mais découvrent autrement des liens importants avec leur identité et leurs origines.

J'ai créé ce guide à l'origine pour aider les personnes adoptées qui ne savaient pas par où commencer. Cette version révisée s'appuie sur l'expérience plus vaste d'ICAV concernant les dossiers d'adoption, les recherches respectueuses de l'éthique, les technologies ADN, les retrouvailles et l'accompagnement tout au long de la vie. J'espère qu'elle vous aidera à faire des choix éclairés et à garder la maîtrise de votre démarche.

Lynelle Long | Fondatrice d'InterCountry Adoptee Voices

Ce que la recherche peut signifier pour vous

- Découvrir votre nom d'origine, votre date ou lieu de naissance, vos premières années de vie et votre histoire personnelle.
- Demander votre dossier d'adoption d'origine et comprendre comment l'adoption a été organisée.
- Retrouver des parents, des frères et sœurs, d'autres membres de la famille ou des personnes liées à votre petite enfance.
- Retisser des liens avec votre pays de naissance, sa langue, sa culture et ses communautés.
- Éclaircir des informations contradictoires ou des interrogations sur les circonstances de votre adoption.
- Mieux vous connaître, sans nécessairement chercher à retrouver des proches biologiques.

Vous pouvez poursuivre un ou plusieurs de ces objectifs. Vos priorités peuvent évoluer, parfois considérablement, au fil des années.

2 Décider de rechercher ou non

Votre choix, votre rythme

Une recherche peut commencer par un seul document, une conversation avec une autre personne adoptée, un voyage dans votre pays de naissance ou un test ADN. Vous pouvez aussi décider de la remettre à plus tard. Certaines personnes se sentent prêtes dès l'adolescence, d'autres beaucoup plus tard à l'âge adulte, et d'autres encore ne souhaitent jamais entreprendre cette démarche. Aucun parcours n'est plus authentique qu'un autre.

Vous n'avez pas à expliquer ni à justifier votre décision auprès de votre famille, de professionnels, de communautés de personnes adoptées ou de qui que ce soit. Vous pouvez également changer d'avis à tout moment.

Questions à se poser avant de commencer

- Qu'est-ce que je souhaite surtout comprendre ou découvrir ?
- Quelles informations ai-je déjà, et dans quelle mesure sont-elles fiables ?
- Est-ce que je cherche un document, un récit, une identité, une relation, ou plusieurs de ces choses ?
- Quels résultats accueillerais-je avec joie, et lesquels pourraient être difficiles à entendre ?
- Qui pourrait me soutenir si je découvrais des informations inattendues ou douloureuses ?
- Quelles limites est-ce que je souhaite fixer concernant ma vie privée, l'argent, les contacts et la diffusion publique d'informations ?
- Ai-je le temps et les moyens de financer cette recherche, ou dois-je avancer par étapes ?

Différents résultats sont possibles

Vous pourriez retrouver des documents, mais pas les personnes ; retrouver des proches sans avoir de langue commune ; recevoir un accueil chaleureux ou une demande de distance. Vous pourriez découvrir que certaines informations manquent, se contredisent ou sont inexactes. Certaines recherches avancent rapidement, d'autres prennent des années ou s'interrompent sans correspondance. Une recherche n'est pas un échec parce qu'elle ne débouche pas sur des retrouvailles.

Conseil pratique. Notez dès maintenant vos objectifs. Relisez-les aux étapes importantes et autorisez-vous à changer de direction.

3 Se préparer sur le plan émotionnel et trouver du soutien

S'entourer avant que la recherche ne devienne éprouvante

La recherche peut susciter de l'enthousiasme, de l'attente, du chagrin, du soulagement, de la colère, de la confusion et de l'incertitude. Ces émotions peuvent surgir à des moments différents. Même les bonnes nouvelles peuvent être bouleversantes. La préparation n'empêche pas les difficultés, mais elle peut vous aider à faire face aux événements sans avoir l'impression de devoir tout décider sur-le-champ.

Essayez de repérer au moins deux sources de soutien : une personne de votre entourage capable de vous écouter sans vous imposer de résultat, et une personne adoptée ou un professionnel qui comprend les réalités particulières de l'adoption internationale. Certaines personnes trouvent aussi un soutien précieux auprès d'un thérapeute connaissant l'adoption, les traumatismes ou la séparation familiale.

Parler à d'autres personnes adoptées avant de choisir comment chercher

L'une des meilleures préparations consiste à rejoindre un espace animé par des personnes adoptées, idéalement avec des personnes originaires de votre pays de naissance ou passées par les mêmes organismes ou intermédiaires. Vous pourrez leur demander, de manière informelle, quels sont les avantages et les difficultés des recherches, ce qui les a aidées, ce qu'elles feraient autrement, et comment elles ont vécu les retrouvailles plusieurs mois ou années après. Ces échanges ne vous obligent ni à recourir à un service ni à entreprendre une recherche.

D'autres personnes adoptées peuvent partager des aspects rarement abordés dans les guides officiels : des dossiers trompeurs, des délais et des coûts, des malentendus culturels, des réactions inattendues de proches, de fausses pistes ADN, les répercussions sur les relations avec la famille adoptive, ou encore le soutien réellement utile avant et après les retrouvailles. Écoutez des expériences variées : personne ne peut prédire la vôtre. Respectez la confidentialité des autres et ne retenez que les conseils adaptés à votre situation.

Vous pouvez notamment demander : qu'est-ce qui vous a le plus surpris ? Comment avez-vous choisi un intermédiaire digne de confiance ? Avez-vous pu garder la maîtrise des décisions ? Comment avez-vous vécu le silence ou un refus ? Quel soutien auriez-vous aimé prévoir plus tôt ?

Tenir compte du point de vue des parents et des familles d'origine

Lorsque cela est possible et approprié, vous pouvez également lire les témoignages ou échanger avec des groupes de mères, de pères et d'autres membres de familles ayant perdu un enfant par l'adoption. Leurs expériences peuvent vous aider à mieux comprendre la stigmatisation, les attentes sociales, la pauvreté, les pressions familiales, les dossiers inexacts ou ce que la séparation a signifié de leur côté. L'adoption internationale met parfois en présence des langues, des valeurs culturelles et des conceptions de la famille très différentes.

Ces récits offrent un éclairage, pas un scénario pour votre propre famille. Ne présumez pas que vos proches ont vécu les mêmes circonstances ni qu'ils auront les mêmes souhaits. Respectez l'intimité et les limites des groupes que vous contactez, et ne demandez à personne de révéler l'histoire d'une autre famille.

Se préparer aux différences linguistiques et culturelles

Vous renseigner sur les usages locaux, les relations familiales, les valeurs, la langue et l'histoire peut vous aider à comprendre les proches ou les communautés que vous rencontrerez. Évitez de penser que toutes les personnes de votre pays de naissance se ressemblent ou pensent de la même façon. Chaque famille et chaque culture présentent une diversité d'expériences. Un interprète de confiance, attentif à la confidentialité et à la sensibilité des questions d'adoption, peut être d'une aide précieuse.

Si des retrouvailles sont envisageables, pensez à apprendre quelques mots de la langue parlée par votre famille d'origine, ne serait-ce que des salutations et des expressions courantes. Si cela n'est pas possible, identifiez un interprète ou une personne bilingue de confiance avant le premier

contact. Choisissez quelqu'un qui respecte la confidentialité, comprend les enjeux émotionnels et traduit fidèlement, sans parler à la place de l'une ou l'autre des parties.

Renseignez-vous sur les coutumes, la religion, les rôles et les attentes au sein de la famille, l'alimentation et la vie quotidienne, sans oublier qu'aucune culture n'est uniforme. La manière d'exprimer l'affection, le respect, les attentes financières, les obligations ou les désaccords peut facilement être mal interprétée. Posez vos questions avec délicatesse et laissez à chacun la possibilité d'apprendre à connaître l'autre.

Préserver votre sentiment de maîtrise

Pour certaines personnes adoptées, la séparation précoce et les décisions prises par d'autres concernant leur identité, leurs relations et leurs dossiers ont laissé un profond sentiment d'impuissance. Devoir à nouveau dépendre d'organismes, de fonctionnaires ou d'intermédiaires qui contrôlent l'accès à l'information peut raviver ce vécu. Les longs silences, les décisions inexpliquées ou les pressions pour suivre une procédure particulière peuvent être particulièrement éprouvants. Il ne s'agit ni d'une faiblesse ni d'une réaction excessive.

Avant de faire appel à un prestataire, précisez comment vous souhaitez participer aux décisions. Demandez qui sera responsable de votre dossier, à quelle fréquence vous recevrez des nouvelles, si vous pourrez consulter les demandes et les réponses, et ce qui sera fait avant de contacter qui que ce soit en votre nom. Exigez qu'aucune information concernant un proche, aucun document, aucune photo et aucun résultat ADN ne soient communiqués sans votre consentement éclairé, sous réserve des obligations légales applicables.

Vous pouvez demander des renseignements par écrit, prendre le temps de réfléchir aux nouvelles informations, changer de prestataire lorsque cela est possible ou mettre la démarche en pause. Entourez-vous de personnes de confiance — autres personnes adoptées, amis, proches, membres de la communauté ou professionnels compétents — pour ne pas devoir affronter seul ou seule des décisions difficiles.

Élaborer un plan de soutien concret

- Choisissez une personne qui pourra prendre de vos nouvelles après un appel, une découverte ou une rencontre difficile.
- Décidez à quels moments faire des pauses dans vos recherches ou cesser de consulter les messages liés à l'ADN.
- Fixez des limites quant aux personnes autorisées à partager des informations sur votre recherche.
- Réfléchissez à l'aide dont vous pourriez avoir besoin pour la traduction, les voyages, le soutien psychologique ou les demandes de documents.
- Gardez des notes personnelles sur vos découvertes et vos émotions ; rien ne vous oblige à les partager.

Si votre recherche soulève un danger immédiat pour votre sécurité ou une détresse émotionnelle importante, interrompez-la et demandez de l'aide. Les ressources d'ICAV offrent du soutien entre pairs et de l'information, mais ne constituent pas un service d'urgence.

4 Comprendre son adoption et accéder aux documents

Comment votre adoption a-t-elle pu être organisée ?

Les adoptions internationales ont eu lieu dans des cadres juridiques et administratifs très différents. Selon les pays, l'époque et les circonstances, une adoption a pu impliquer des particuliers, des organismes, des orphelinats ou autres institutions, des tribunaux, les services d'immigration et des administrations publiques. Il arrive que le pays de naissance et le pays d'accueil détiennent chacun des parties différentes du dossier.

La Convention de La Haye de 1993 sur l'adoption internationale est entrée en vigueur sur le plan international en 1995. Son application à une adoption donnée dépend des pays concernés et des dates. Une adoption réalisée après 1993 n'a pas nécessairement été traitée dans le cadre de la Convention. Les adoptions antérieures ou hors Convention peuvent relever d'autres procédures juridiques.

Si votre adoption a pu relever de la Convention, consultez la liste officielle des Autorités centrales et les renseignements sur le statut des pays publiés par la Conférence de La Haye. Pour les autres adoptions, renseignez-vous sur les autorités, organismes, tribunaux et intermédiaires impliqués à l'époque. Les règles et restrictions d'accès varient : demandez conseil au détenteur des archives et, au besoin, à un juriste compétent sur place.

Répertoire des Autorités centrales de la Conférence de La Haye

Documents qu'il peut être utile de rechercher

- Acte de naissance initial et éventuels actes de naissance modifiés ou délivrés ultérieurement.
- Nom d'origine, date et lieu de naissance enregistrés, renseignements connus sur la famille et photographies.
- Documents de renonciation, de tutelle, de consentement parental ou établissant la possibilité de proposer l'enfant à l'adoption, le cas échéant.
- Dossiers d'hôpital, de maternité, d'orphelinat, de services sociaux et de placement.
- Ordonnances judiciaires, jugements d'adoption et documents d'enregistrement dans le pays.
- Notes de dossier des organismes, correspondance, orientations, évaluations et documents des intermédiaires.
- Passeports, visas, documents d'entrée sur le territoire, de résidence permanente et de nationalité.
- Traductions, attestations de témoins ou actes notariés, et documents conservés par des proches adoptifs.

Auprès de qui demander les documents ?

Commencez par les personnes ou organismes ayant participé à votre adoption ou conservé des documents. Dans la mesure du possible, faites des demandes dans votre pays de naissance et dans votre pays d'adoption. Selon la situation, d'autres détenteurs possibles sont les services de l'état civil, les archives, les tribunaux, les autorités chargées de l'immigration et de la nationalité, les hôpitaux, les organismes d'adoption et les organisations religieuses ou communautaires.

Demandez, lorsque la loi le permet, des copies de l'ensemble des documents originaux du dossier, sans supposer qu'un résumé constitue le dossier complet. Demandez quels documents existent,

lesquels ont été retenus, pourquoi certaines informations ne peuvent être communiquées et s'il existe une procédure de recours, de réexamen ou d'accès formel. Une demande d'accès à l'information peut convenir dans certains pays, mais tous les dossiers et organismes n'y sont pas soumis. Une personne mandatée peut parfois vous aider, mais une procuration ne permet pas automatiquement de lever les restrictions.

Lorsque les documents sont incomplets ou contradictoires

Un changement de nom, une signature manquante ou des dates de naissance différentes peuvent avoir une explication anodine, administrative ou plus grave. Considérez les incohérences comme des questions à approfondir, et non comme des preuves immédiates de faute.

- Conservez une copie de chaque version, en indiquant qui vous l'a remise et à quelle date.
- Comparez l'orthographe, les dates, les lieux, les noms, les signatures, les tampons et les traductions.
- Distinguez ce qui est réellement écrit dans un document de l'interprétation qui vous en a été donnée.
- Notez vos questions et, si possible, demandez des explications par écrit.
- En cas de soupçon d'irrégularités graves, consultez un juriste ou un spécialiste indépendant des archives.

ICAV a publié des informations pédagogiques expliquant la différence entre les adoptions illégales et les pratiques illicites. L'existence d'un jugement d'adoption définitif ne permet pas, à elle seule, de répondre à toutes les questions sur ce qui s'est passé avant ou pendant la procédure.

Qu'est-ce qu'une adoption internationale illégale ou illicite ?

5 Choisir une démarche de recherche

Partir des informations dont vous disposez

Pour commencer, vous pouvez classer vos documents, parler à des proches adoptifs, contacter un service d'archives, rejoindre un réseau animé par des personnes adoptées ou solliciter une aide professionnelle. Aucune démarche ne convient à tout le monde. Certaines personnes préfèrent mener chaque étape elles-mêmes ; d'autres souhaitent être accompagnées en raison de la langue, de la distance, des obstacles administratifs ou de la charge émotionnelle.

Les différentes voies de recherche possibles

- Accéder aux documents officiels auprès des tribunaux, services d'état civil, administrations ou archives.
- Contacter des associations et des réseaux de pairs animés par des personnes adoptées et connaissant votre pays de naissance.
- Faire appel à des services spécialisés dans la recherche et les retrouvailles, notamment ceux qui proposent une médiation.
- Solliciter des chercheurs, généalogistes ou enquêteurs indépendants dont les méthodes peuvent être vérifiées.
- Recourir, si vous le souhaitez et en comprenant les conséquences pour votre vie privée, aux tests ADN et à la généalogie génétique.

- Retisser des liens culturels, apprendre une langue, voyager ou rejoindre une communauté sans nécessairement rechercher des membres de votre famille.

Faire appel à des soutiens indépendants et à des associations dirigées par des personnes adoptées

Les associations dirigées par des personnes adoptées peuvent apporter l'éclairage de celles et ceux qui connaissent l'adoption à travers les cultures et les frontières. Mais ce statut ne dispense pas de vérifier les compétences, les pratiques de confidentialité, les tarifs et les services effectivement proposés. De même, un organisme officiel ou financé par les pouvoirs publics peut détenir des archives utiles tout en étant lié au système d'adoption dont vous cherchez à comprendre l'histoire. Posez des questions et déterminez le degré d'indépendance et de transparence dont vous avez besoin.

Les listes d'organisations évoluent. Plutôt que de vous fier à une liste imprimée figée, consultez la page actuelle d'ICAV consacrée à la recherche et aux retrouvailles ainsi que les annuaires internationaux de soutien, puis vérifiez directement les services disponibles.

Ressources d'ICAV sur la recherche et les retrouvailles

Annuaire ICAV des services de soutien après l'adoption

Organisations de recherche dirigées par des personnes adoptées, par pays de naissance

Les groupes ci-dessous figurent parmi les organismes les plus établis et les plus fiables recensés par ICAV. Ils constituent de bons points de départ. Certains effectuent des recherches familiales ou documentaires ; d'autres proposent des programmes ADN, des informations sur les démarches, des conseils entre pairs ou des orientations. Quelques-uns associent des personnes adoptées à leur direction sans être exclusivement dirigés par elles, comme cela est précisé. Les disponibilités, conditions d'accès, coûts et équipes peuvent changer. Vérifiez les services proposés et les garanties de protection avant de transmettre des données sensibles.

- **Bolivie :** Network of Bolivian Adoptees **– accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles dans le pays.**
- **Brésil :** Adopted from Brazil **– conseils en ligne pour accéder aux dossiers d'adoption brésiliens ; pas de suivi individuel des recherches.**
- **Cambodge :** DNA Cambodia **– tests ADN ; pas de suivi individuel ; codirection assurée par une personne adoptée au Royaume-Uni et un parent adoptif aux États-Unis.**
- **Chili :** Chileadoption.se **(basé en Suède),** Stichting Chilean Adoptees **(aux Pays-Bas) et** Connecting Roots **(aux États-Unis) – tous proposent une aide à la recherche des origines et aux retrouvailles, notamment en cas d'adoptions irrégulières.**
- **Chine :** Nanchang Project **(basé aux États-Unis) – aide à la recherche des origines et aux retrouvailles. Fondé par des parents adoptifs américains, il est aujourd'hui codirigé avec des personnes adoptées. Voir aussi, plus bas, la procédure concernant la base de données ADN de la police chinoise.**
- **Colombie :** Plan Ángel **et** Healing Puentes **– accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles en Colombie.**

- **Éthiopie :** Ethiopian Adoption Connection **– accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles en Éthiopie. Fondé par un parent adoptif américain, cet organisme est désormais codirigé avec des personnes adoptées.**
- **Grèce :** The Eftychia Project **(basé aux États-Unis) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles.**
- **Guatemala :** Racines Perdues **(basé en Belgique) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles, en particulier dans le contexte des adoptions irrégulières.**
- **Haïti :** Plan Kiskeya Foundation **(basé aux Pays-Bas) – tests ADN et accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles.**
- **Hong Kong :** Hong Kong Adult Adoptees **– aide à la recherche documentaire et familiale sur place.**
- **Inde :** Indian Root Search **(basé en Suisse) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles en Inde.**
- **Indonésie :** Stichting Mijn Roots **(basé aux Pays-Bas) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles en Indonésie.**
- **Italie :** Italiadoption **(basé aux États-Unis) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles.**
- **Pérou :** Peruvian Adoptees Worldwide **(basé au Royaume-Uni) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles.**
- **Russie :** I'm Adopted **(basé en Nouvelle-Zélande) – accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles, avec un intérêt particulier pour la réalisation de documentaires sur ces parcours.**
- **Corée du Sud :** KoRoot **(accompagnement à la recherche et aux retrouvailles sur place) ;** Global Overseas Adoptees' Link (GOA'L) **(organisme financé par les pouvoirs publics, qui emploie des personnes adoptées pour accompagner les recherches sur place) ;** 325KAMRA **(basé aux États-Unis) (kits ADN gratuits et programme de mise en relation). Voir aussi la procédure de tests ADN de la police sud-coréenne décrite plus bas.**
- **Sri Lanka :** Back to the Roots **(basé en Suisse),** My Roots Consulting **(basé en Suisse) et** Asela's Family Search Service **– accompagnement à la recherche des origines et aux retrouvailles au Sri Lanka.**
- **Vietnam :** Operation Reunite **– kits ADN et recherche de correspondances uniquement ;** Con Tìm Mẹ **– kits ADN et aide à la recherche des origines et aux retrouvailles sur place pour les personnes adoptées avant 1975.**

Les dispositifs officiels de tests ADN constituent des possibilités supplémentaires, et non des substituts au soutien entre personnes adoptées. Pour les personnes adoptées de Corée du Sud remplissant les critères, le National Center for the Rights of the Child (NCRC) décrit une procédure d'enregistrement ADN auprès de la police coréenne ou, depuis l'étranger, de certaines missions diplomatiques coréennes. Vérifiez les critères d'admissibilité et les documents requis avant de prendre rendez-vous.

Informations du NCRC sur l'enregistrement ADN des personnes adoptées de Corée du Sud

En Chine, la base nationale de données ADN de la police destinée aux réunifications offre une autre possibilité. Nanchang Project explique comment faire enregistrer un échantillon en personne dans certains services de police ou demander de l'aide pour un envoi à distance. Confirmez la procédure autorisée auprès du programme : on ne peut pas simplement déposer un échantillon dans n'importe quel commissariat.

Informations de Nanchang Project sur la base nationale chinoise de données ADN pour les réunifications

Pour consulter un répertoire plus large, mis à jour régulièrement, de groupes dirigés par des personnes adoptées, y compris de réseaux de pairs ne réalisant pas de recherches formelles, reportez-vous aux listes d'ICAV par pays de naissance.

Groupes dirigés par des personnes adoptées, classés par pays de naissance

Conserver une trace de vos démarches

Tenez un dossier privé consignant chaque demande et chaque réponse. Notez la date, l'organisme, le contact, le numéro de référence, les documents transmis, la prochaine étape attendue et les éventuels frais. Conservez les originaux en lieu sûr et, lorsque c'est possible, ne remettez que des copies. Notez également les consignes de confidentialité et de consentement avant de communiquer des informations à d'autres personnes.

6 Rechercher dans le respect de la sécurité et de l'éthique

Le consentement est essentiel

Une recherche peut concerner bien d'autres personnes que la personne adoptée : parents, frères et sœurs, proches et communautés peuvent avoir des souvenirs, des attentes et des degrés de préparation différents. L'identité ou les circonstances de vie d'un proche ne devraient pas être rendues publiques sans tenir compte de sa vie privée et de son consentement. Si un contact direct peut présenter un risque, envisagez l'intervention d'un intermédiaire responsable et une préparation des deux parties avant toute rencontre.

Faire preuve de prudence dans les recherches en ligne

Les réseaux sociaux, les messageries, les archives en ligne, les journaux et les émissions de télévision peuvent aider à retrouver des informations, mais aussi diffuser des données personnelles hors de votre contrôle. Réfléchissez aux conséquences de la publication de photos, de noms, de documents d'adoption ou de renseignements ADN, pour vous-même comme pour les autres. Vérifiez les paramètres de confidentialité, évitez de publier les documents originaux et réfléchissez avant de communiquer des informations sur une personne qui n'y a pas consenti.

Faire appel à la télévision, aux podcasts ou aux médias pour rechercher ses origines

Un appel à témoins à la télévision, un documentaire, un podcast ou un article de presse peuvent élargir une recherche. Ils peuvent aussi exposer votre famille d'origine et vous-même à une attention médiatique inattendue. Un journaliste ou un producteur peut vouloir raconter votre histoire avec sincérité, mais son rôle n'est pas celui d'un spécialiste des recherches sensible aux traumatismes ni celui d'un médiateur familial. Les contraintes de diffusion, la recherche d'un récit dramatique ou l'intérêt du public peuvent entrer en conflit avec le rythme et la confidentialité dont une famille a besoin.

Avant d'accepter une participation médiatique, demandez comment les proches seront retrouvés et approchés, qui vérifiera les identités, qui expliquera le projet dans leur langue, ce qui se passera si un parent ou un frère ou une sœur refuse, et si un contact peut être filmé, enregistré ou diffusé avant que toutes les personnes concernées aient donné leur consentement éclairé. Le consentement doit être libre et porter précisément sur l'utilisation envisagée ; il ne peut être déduit du simple fait qu'une personne décroche le téléphone ou accepte une rencontre privée.

Pour vous protéger, vous et votre famille, convenez par écrit, avant le début de la production, des points suivants :

- Aucune réunion surprise, aucune approche devant les caméras ni divulgation du nom, de l'adresse, du lieu de travail ou de l'histoire privée d'un proche sans son autorisation.
- Une interprétation indépendante et confidentielle, des conseils culturels et un médiateur approprié pour le premier contact et toute rencontre ultérieure.
- Un accompagnement psychologique spécialisé, tenant compte de l'adoption ou des traumatismes, avant et après le tournage, proposé à la personne adoptée et, si elle le souhaite, à sa famille d'origine.
- La prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement, d'accompagnement local et de traduction, y compris après le départ des caméras.
- Les personnes autorisées à voir les images et les photographies, la portée des autorisations de diffusion et la possibilité d'examiner les éléments factuels sensibles avant leur publication.
- Les modalités de conservation, d'utilisation et de suppression des données confidentielles, des documents ADN et d'adoption, ainsi que les conséquences d'une éventuelle annulation du programme.
- La possibilité de cesser de participer avant la publication, et une explication claire des limites éventuelles au retrait du consentement une fois le contenu partagé ou diffusé.

Ne signez pas, sous pression, une autorisation générale ou un contrat d'exclusivité. Demandez un avis juridique indépendant sur les autorisations, le droit d'auteur, les réutilisations futures et vos possibilités de retrait. Vérifiez qui restera disponible après la fin de la couverture médiatique. La démarche la plus sûre peut être une recherche menée dans la discrétion, sans participation des médias ; refuser la médiatisation ne rend pas votre recherche moins importante.

Reconnaître les risques d'exploitation

- Une personne exige de l'argent avant de présenter les premières preuves d'un lien de parenté supposé.
- Un prestataire vous pousse à agir vite ou refuse d'expliquer ses méthodes.
- Un enquêteur contacte des proches ou publie votre histoire sans autorisation.
- Quelqu'un réclame vos documents originaux, vos mots de passe, votre fichier ADN brut ou toutes vos données d'identité sans justification claire et nécessaire.
- Un producteur vous demande de signer des décharges très larges avant d'expliquer les mesures de soutien et de protection de la vie privée.
- Un prestataire vous promet des retrouvailles ou garantit un résultat précis.

Questions à poser à tout prestataire de recherche

- Quelle expérience avez-vous des recherches concernant mon pays de naissance et la période concernée ?
- Quelles sont les étapes de votre démarche ? Quels coûts sont associés à chacune d'elles ?

- Comment vérifiez-vous une identité ou un lien familial supposé ?
- Comment recueillerez-vous le consentement et protégerez-vous la vie privée de toutes les personnes concernées ?
- Qui pourra consulter, copier, conserver ou transmettre mes documents personnels et mes données génétiques ?
- Quels sont tous les honoraires, les frais supplémentaires possibles et les conditions de remboursement ?
- Puis-je mettre la démarche en pause, me retirer ou vous demander de ne pas contacter une personne ?
- Que me fournirez-vous par écrit, et quel soutien sera proposé si les résultats sont difficiles à vivre ?

ICAV a contribué à une note d'information internationale sur la protection des recherches d'origines contre les pratiques illicites après l'adoption. Nous recommandons de prendre connaissance de ses principes avant de faire appel à un intermédiaire.

Protéger la recherche des origines contre les pratiques illicites après l'adoption

Code de conduite des enquêteurs en recherche d'origines

7 Tests ADN et généalogie génétique

Ce qu'un test ADN peut vous aider à découvrir

Un test génétique peut parfois mettre en relation des personnes ayant des ancêtres biologiques communs, aider à préciser un lien familial mentionné dans les archives ou ouvrir de nouvelles pistes lorsque les documents sont limités. Les tests ADN grand public proposent aussi des estimations des régions d'origine des ancêtres. Il s'agit de deux types de résultats distincts : une estimation des origines ethniques ne prouve pas un récit familial particulier, et une correspondance génétique doit être interprétée avec prudence.

De nombreuses personnes adoptées à l'international trouvent les tests ADN utiles, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Un proche peut n'avoir jamais fait de test ou utiliser une autre base de données. Il peut s'écouler des années sans correspondance proche. Cela ne signifie ni que la recherche est un échec ni que votre identité a moins de valeur.

Une estimation des origines géographiques peut différer de votre histoire familiale ou de votre origine ethnique supposée. Ces estimations sont approximatives et peuvent évoluer avec les bases de données ; elles ne définissent pas votre identité culturelle. Les informations génétiques peuvent révéler une filiation inattendue ou des liens familiaux inconnus et nécessiter un soutien émotionnel pour être assimilées.

Si l'ADN est votre dernière possibilité faute de documents, gardez des attentes réalistes. Vos proches d'origine peuvent ne pas avoir accès aux tests ou n'avoir jamais fourni d'échantillon. Les premières correspondances peuvent être des cousins éloignés ou d'autres personnes adoptées plutôt qu'un parent ou un frère ou une sœur. Elles peuvent toutefois offrir des indices, mais aucun test ne garantit des retrouvailles.

Les principaux types de tests ADN

- Les tests ADN autosomiques comparent le matériel génétique hérité de nombreuses lignées ancestrales. Ils servent souvent à retrouver des parents biologiques sur plusieurs générations.
- L'ADN mitochondrial suit une lignée maternelle directe et peut répondre à certaines questions de filiation, sans permettre d'identifier tous les proches.
- L'ADN du chromosome Y suit une lignée paternelle directe chez les personnes qui possèdent un chromosome Y ; son intérêt dépend de la question posée et des circonstances biologiques.
- Un test de filiation ou d'identification réalisé en laboratoire à des fins juridiques peut nécessiter d'autres preuves, un consentement éclairé et une chaîne de traçabilité documentée, contrairement à un test généalogique grand public.

Avant de choisir une entreprise

- Vérifiez que l'entreprise dessert votre pays et que sa base de données comporte suffisamment de correspondances dans les communautés pertinentes pour votre recherche.
- Renseignez-vous sur ce que mesure le test, la présentation des résultats et la possibilité de contacter des personnes avec lesquelles vous partagez de l'ADN.
- Demandez où les échantillons et les données sont conservés, qui peut y accéder et quelles possibilités de retrait et de suppression existent.
- Vérifiez comment l'entreprise traite l'utilisation des données à des fins de recherche, leur transmission à des tiers et les demandes des forces de l'ordre.
- Évaluez l'intérêt éventuel d'utiliser plusieurs bases de données en tenant compte des risques supplémentaires pour la vie privée.
- Réfléchissez à ce que vous souhaiteriez faire si vous découvriez un proche parent, un lien inattendu ou des renseignements sur vos antécédents médicaux.

Les produits, leur disponibilité et leurs politiques évoluent. À titre d'exemple, Family Finder est le test autosomique de FamilyTreeDNA, tandis qu'AncestryDNA est un autre service proposé dans de nombreux pays. Ne supposez pas que les noms, fonctionnalités ou possibilités de téléversement des données sont interchangeables entre entreprises.

Présentation du test Family Finder par FamilyTreeDNA

Pays dans lesquels AncestryDNA est disponible

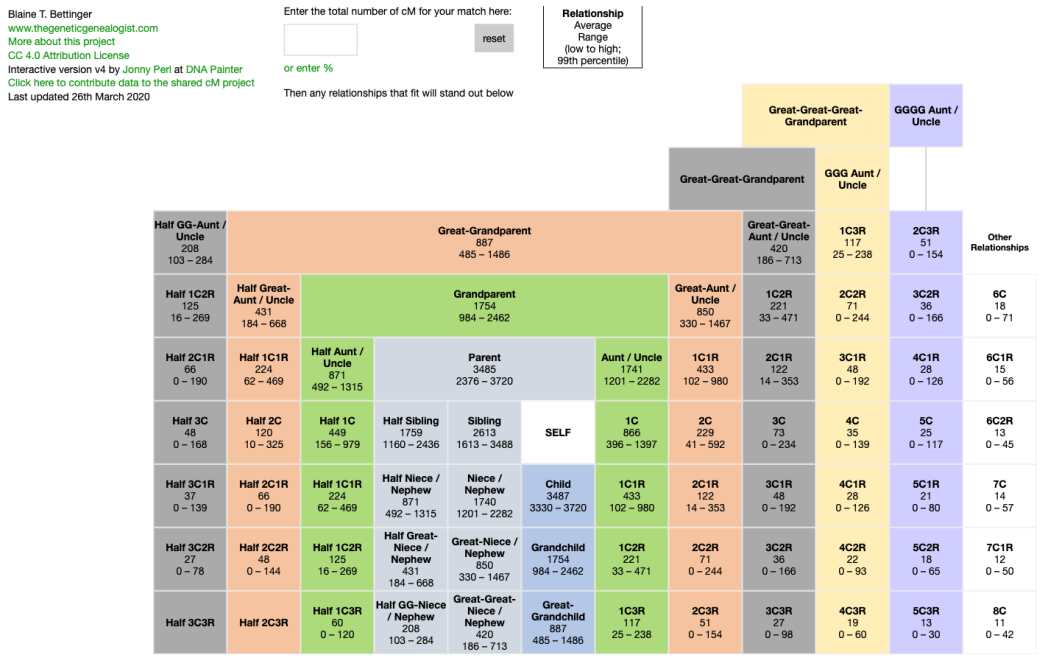
Comprendre les correspondances génétiques

De nombreux sites de généalogie génétique expriment la quantité d'ADN partagé en centimorgans (cM). En règle générale, des proches parents partagent davantage d'ADN, mais les plages de valeurs se chevauchent et une même quantité peut correspondre à plusieurs liens de parenté. Il serait imprudent de désigner une personne comme parent, frère, sœur ou cousin sur la seule base d'un chiffre. Utilisez les fourchettes de parenté connues, les arbres généalogiques et, au besoin, les conseils d'un spécialiste compétent. Les découvertes inattendues doivent être traitées avec discrétion et sensibilité.

Tableau des centimorgans partagés selon le lien de parenté

Le tableau ci-dessous constitue un premier repère visuel utile. Il présente des plages de valeurs qui se chevauchent, et non une détermination définitive du lien de parenté. La version de 2020 est

reproduite ici ; consultez le graphique interactif actualisé, version 4.0, pour des comparaisons et explications plus récentes.



The Shared cM Project, version 3.0 (2017), Blaine T. Bettinger, licence CC BY 4.0. Graphique conservé de l'ancienne édition du guide ICAV.

Tableau interactif actualisé du Shared cM Project, version 4.0, sur DNA Painter

Téléverser des données ADN brutes dans d'autres bases de données

Certains services permettent de téléverser les données génétiques brutes obtenues auprès d'autres entreprises. Comparer ses résultats à un plus grand nombre de personnes peut être utile, mais comporte des conséquences pour la vie privée, la sécurité, les proches biologiques et les utilisations futures. Lisez les conditions et les paramètres en vigueur avant tout téléversement. GEDmatch, notamment, est un service commercial proposant des catégories de confidentialité et des options spécifiques concernant les comparaisons effectuées dans le cadre d'enquêtes policières. Ces paramètres peuvent évoluer.

Options de confidentialité et de sécurité de GEDmatch

Politique de confidentialité de GEDmatch

Contacter un proche génétique potentiel

Lors d'un premier contact, ne communiquez que les renseignements nécessaires, expliquez pourquoi vous prenez contact et laissez à l'autre personne la liberté de répondre ou non. Elle ignore peut-être l'existence d'une adoption, peut être surprise par la correspondance ou avoir besoin d'avancer lentement. Ne rendez pas publique l'identité d'une personne correspondant à votre ADN et ne transmettez pas ses données à des tiers sans autorisation appropriée.

Si vous ne savez pas comment interpréter les résultats, envisagez de consulter un généalogiste génétique sérieux, expérimenté dans les recherches liées à l'adoption. Avant de lui communiquer vos données brutes, renseignez-vous sur la confidentialité, les tarifs, les méthodes employées et le consentement.

ICAV recommande aussi de considérer l'expertise de personnes elles-mêmes adoptées. Genealogical Research, en Belgique, associé au généalogiste adopté Benoît Vermeerbergen, propose des recherches et une aide à l'interprétation de l'ADN. Comme pour tout prestataire, vérifiez l'offre actuelle, les tarifs, les règles de confidentialité et les limites du service avant de vous engager.

Genealogical Research (Belgique)

8 Lorsqu'une personne est retrouvée

Prendre le temps de réfléchir avant d'agir

Retrouver une personne ne signifie pas qu'une relation est déjà établie. Avant un contact direct, évaluez le degré de certitude de son identité et la possibilité d'une approche respectueuse et confidentielle. Vous aurez peut-être besoin de temps pour mesurer votre propre disponibilité émotionnelle et ce que cette personne sait de l'adoption.

Premier contact et premières conversations

- Choisissez si vous préférez une lettre, un intermédiaire, un appel vidéo ou une autre forme de contact.
- Ne communiquez que les renseignements personnels nécessaires à une première prise de contact sûre.
- Demandez si l'autre personne souhaite échanger et respectez son besoin de temps ou d'intimité.
- Prévoyez une traduction assurée par une personne respectueuse de la confidentialité et acceptée par les personnes concernées.
- Clarifiez si les photos, les enregistrements ou les récits peuvent être partagés plus largement.
- Laissez de la place aux différences d'attentes concernant la famille, la langue, l'argent, les visites et la suite des échanges.

Les retrouvailles peuvent être heureuses et complexes à la fois

Retrouver sa famille peut apporter de la joie, des liens et des réponses. Cela peut aussi raviver le chagrin des années perdues, susciter des émotions mêlées, soulever des questions sur la séparation, faire apparaître des désaccords sur les faits ou créer des pressions impossibles à anticiper. Un lien biologique n'engendre pas automatiquement la confiance ou l'intimité. Les relations prennent généralement du temps, et certaines ne se développent jamais comme espéré. Il est légitime de poser des limites et de chercher du soutien après des retrouvailles, même lorsqu'elles semblent s'être bien déroulées.

Préparer une première visite

Si vous voyagez dans votre pays de naissance, préparez à la fois les aspects pratiques et le soutien émotionnel. Réfléchissez à la personne qui pourrait vous accompagner, à la nécessité d'une interprétation indépendante, aux risques de maladie ou de changement de programme et à la possibilité de faire des pauses entre des rencontres intenses. Vous pouvez également choisir de renouer avec la culture ou la communauté sans rencontrer votre famille biologique.

Conseils d'ICAV pour retourner dans son pays de naissance

9 Lorsque les réponses restent inconnues

Toutes les recherches ne débouchent pas sur des documents, une correspondance biologique ou des retrouvailles. Des archives peuvent avoir été détruites, rester inaccessibles, comporter des erreurs ou ne pas permettre d'identifier des personnes encore en vie. Cette incertitude peut engendrer du chagrin, de la frustration ou de l'épuisement. Une personne adoptée peut aussi apprendre à vivre avec elle tout en continuant d'explorer d'autres dimensions de son identité.

La recherche des origines peut se poursuivre par l'apprentissage d'une langue, des séjours dans le pays de naissance, des liens avec d'autres personnes adoptées, la découverte de l'histoire ou la création de relations au sein d'une diaspora plus large. Ces expériences ne remplacent pas les informations auxquelles une personne a été privée d'accès. Elles peuvent néanmoins apporter, à leur manière, du sens, des liens et un sentiment d'appartenance.

Vous pouvez changer de rythme

- Conservez les informations recueillies de manière organisée et sécurisée.
- Décidez si vous souhaitez recevoir des nouvelles occasionnelles ou désactiver les notifications pendant un temps.
- Informez les personnes qui vous aident si vous souhaitez qu'elles arrêtent ou suspendent leurs démarches.
- Gardez à l'esprit qu'une nouvelle information peut apparaître des années plus tard et que votre envie de la suivre peut alors être différente.
- Restez en contact avec d'autres personnes adoptées ou avec des soutiens qui vous comprennent sans exiger un résultat particulier.

Il n'existe aucune date limite à laquelle vous devriez avoir découvert qui vous êtes. Votre identité vous appartient, que vous connaissiez ou non votre famille biologique.

10 Ressources et informations complémentaires

Les ressources ci-dessous offrent des points de départ et des perspectives plus larges. Leur présence ne signifie pas qu'ICAV cautionne tous les services mentionnés sur les sites externes. Vérifiez les coordonnées actuelles, les politiques des prestataires et les règles locales avant d'entreprendre une démarche.

Ressources d'ICAV sur la recherche et les retrouvailles — Guides, informations par pays, témoignages de personnes adoptées et webinaires.

Soutien après l'adoption d'ICAV — Réseaux de pairs et services de soutien classés par lieu.

Charte des droits des personnes adoptées d'ICAV — Cadre fondé sur les droits, élaboré à partir des expériences des personnes adoptées tout au long de leur vie.

Informations d'ICAV sur les adoptions illégales et illicites — Explications accessibles sur les problèmes pouvant survenir dans les procédures d'adoption.

Note de protection CHIP–ICAV — Principes visant à protéger les personnes en recherche et les familles d'origine contre les pratiques illicites.

Conseils d'ICAV pour retourner dans son pays de naissance — Préparation et réflexions de 44 personnes adoptées ayant contribué au document.

Liste des Autorités centrales de la HCCH — Coordonnées officielles au titre de la Convention de La Haye de 1993 sur l'adoption.

Tableau des États parties de la HCCH — Dates permettant de déterminer quand la Convention s'appliquait à chaque pays.

Informations de GEDmatch sur la confidentialité — Explications actuelles sur les choix de mise en correspondance des données génétiques.

Annuaire ICAV des groupes dirigés par des personnes adoptées, par pays de naissance — Associations de recherche et de soutien entre pairs classées par pays d'origine.

Genealogical Research (Belgique) — Recherches généalogiques et assistance ADN tenant compte du vécu des personnes adoptées.

Shared cM Project 4.0 sur DNA Painter — Plages de parenté actualisées et graphique interactif.

Avis du NCRC sur l'enregistrement ADN des personnes adoptées de Corée du Sud — Critères d'admissibilité et modalités de demande en vigueur.

Informations de Nanchang Project sur la base ADN de la police — Procédure chinoise d'inscription à la base policière et accompagnement possible.

Fiches de travail et modèles pratiques

Utilisez ces pages de manière privée pour organiser vos réflexions. Vous pouvez remplir uniquement les parties qui vous sont utiles. Ne publiez pas vos fiches complétées si elles contiennent des noms, des dates ou des données d'identité sensibles.

Fiche 1 Mes objectifs de recherche et mon plan de soutien

Qu'est-ce que j'espère comprendre, apprendre ou retrouver ?

_____

_____

Quelles informations ou relations préférerais-je ne pas explorer pour le moment ?

_____

_____

Comment saurai-je qu'il est temps de faire une pause ?

_____

_____

Qui peut me soutenir sans me pousser vers un résultat particulier ?

_____

_____

Qu'est-ce que je souhaite garder confidentiel ?

_____

_____

Fiche 2 Inventaire de mes documents d'adoption

Pour chaque document, indiquez si vous le possédez, qui pourrait le détenir et ce qu'il reste à demander ou à vérifier.

Document	En ma possession	Détenteur possible	Prochaine étape
Acte de naissance initial			
Acte de naissance modifié			
Documents de consentement ou de renonciation			
Dossier de l'organisme ou de l'orphelinat			
Jugement d'adoption			
Passeports et visas			
Dossier d'immigration ou de nationalité			
Dossier hospitalier ou social			
Photographies et correspondance			
Traductions et autres versions			
Autres documents pertinents			

Fiche 3 Journal de mes démarches de recherche

Consignez les demandes et les contacts pour pouvoir assurer un suivi régulier et conserver une trace claire de votre recherche.

Démarche de recherche 1

Date et organisme ou personne :

_____

Objet du contact et informations communiquées :

_____

Numéro de référence, réponse ou décision convenue :

_____

Prochaine étape et date de suivi :

_____

Démarche de recherche 2

Date et organisme ou personne :

_____

Objet du contact et informations communiquées :

_____

Numéro de référence, réponse ou décision convenue :

_____

Prochaine étape et date de suivi :

_____

Démarche de recherche 3

Date et organisme ou personne :

_____

Objet du contact et informations communiquées :

_____

Numéro de référence, réponse ou décision convenue :

_____

Prochaine étape et date de suivi :

_____

Modèle 1 Demande d'accès au dossier d'adoption

Vous pouvez adapter cette lettre ou ce courriel à l'organisme, au service d'archives, à l'autorité ou au tribunal concerné. Les exigences varient ; certains organismes imposent un formulaire particulier ou une vérification de l'identité.

Objet : Demande de copies de mon dossier d'adoption internationale et de mes documents d'origine

Madame, Monsieur,

Je suis une personne adoptée à l'international et je cherche des informations sur mon adoption et mes origines. Je crois comprendre que votre organisme pourrait détenir des documents relatifs à ma naissance, à ma prise en charge, à mon adoption, à mon immigration ou à d'autres aspects de mon histoire.

Voici mes éléments d'identification : [nom d'origine, s'il est connu], [nom adoptif], [date et lieu approximatifs de naissance], [année de l'adoption], [autre référence ou numéro de dossier utile]. Je fournirai mes pièces d'identité de manière sécurisée, sous la forme que vous indiquerez.

Pourriez-vous me préciser quels documents votre organisme détient et comment obtenir des copies complètes, y compris des pièces originales du dossier, de la correspondance, des décisions et des traductions, dans la mesure où la loi en autorise l'accès ? Si certaines informations ne peuvent pas être communiquées, merci de m'indiquer les restrictions applicables, la procédure de décision et les éventuelles voies de recours ou de réexamen. Si un autre organisme détient des pièces pertinentes, je vous serais reconnaissant ou reconnaissante de m'orienter vers lui.

Merci également de me préciser les frais éventuels, les délais de traitement prévus et la possibilité d'obtenir les documents par voie électronique sécurisée.

Cordialement,

[Nom et coordonnées de contact sécurisées privilégiées]

Modèle 2 Premier contact avec un proche potentiel

Ce message n'est qu'un point de départ. Si une prise de contact peut présenter un risque pour la vie privée ou la sécurité, envisagez de passer par un intermédiaire de confiance plutôt que de contacter directement la personne.

Bonjour, je m'appelle [nom]. Je fais des recherches sur mes origines familiales et j'ai découvert des informations laissant penser que nous pourrions avoir un lien de parenté. Je comprends que mon message puisse vous surprendre et je ne souhaite pas porter atteinte à votre vie privée.

Si vous vous sentez à l'aise, j'aimerais pouvoir échanger avec vous en privé pour vérifier si nos informations concordent. Vous n'êtes nullement obligé ou obligée de répondre rapidement ni de partager quoi que ce soit contre votre gré. Je respecterai vos souhaits concernant la suite des échanges et la confidentialité.

Merci d'avoir pris le temps de lire mon message. [Moyen de contact privilégié]

Réflexion pour conclure

Quel que soit le résultat de votre recherche, les décisions doivent rester les vôtres. Vous pourriez apprendre quelque chose d'inattendu, nouer une relation, trouver des réponses partielles ou décider que cette recherche ne vous convient plus. Tous ces choix et tous ces résultats méritent le respect.

ICAV a été créé pour permettre aux personnes adoptées à l'international d'apprendre les unes des autres et de ne pas devoir traverser seules des expériences complexes. J'espère que ce guide vous apportera des informations pratiques, vous aidera à poser les questions qui comptent pour vous et vous rappellera que vous pouvez chercher du soutien à chaque étape.



Lynelle Long

InterCountry Adoptee Voices

Contacter ICAV